

A la suite de la réunion du « Comité de liaison » de la ligne SNCF Paris-Nevers présidée par Anne Leclerc, conseillère régionale qui a eu lieu à Briare le 4 février, Jean-Pierre Sueur a publié un texte avec d'autres parlementaires.

### **Un front commun pour faire avancer le Corail Paris-Nevers !**

Au moment où l'attention se focalise sur la LGV POCL, nous voulons appeler l'attention sur la situation insupportable dans laquelle se trouvent les usagers de la liaison Corail Intercités Paris-Nevers par Gien, Briare, Cosne et La Charité . Sur la seule année 2012, année record, le retard cumulé dans les 2 sens de circulation a représenté 140 heures, soit l'équivalent d'un mois de travail, pénalisant les salariés et plus globalement nos territoires .

Aussi, avec ceux qui depuis des années se battent pour maintenir une desserte convenable entre Cosne et Paris, et puisque, malgré nos interventions et les engagements pris, nous ne sommes pas entendus, nous demandons à la SNCF de rétablir une instance de concertation spécifique au Corail Intercités Paris-Nevers afin de pouvoir faire régulièrement le point des difficultés. Nous sollicitons ensuite à l'Etat pour qu'il débloque les moyens nécessaires à la modernisation de la ligne .

Enfin, après quatre années noires pendant lesquelles nous avons dû batailler, aidés par les régions Bourgogne et Centre, pour préserver un nombre d'arrêts convenable dans nos différentes gares, nous demandons à être associés à la prochaine négociation de la convention des trains d'équilibre du territoire.

Gaëtan GORCE  
Sénateur de la Nièvre, Maire de La Charité sur Loire

Jean-Pierre SUEUR  
Sénateur du Loiret

Jean-Noël CARDOUX  
Sénateur du Loiret

Alain DHERBIER  
Maire de Cosne Cours sur Loire

>> [La République du Centre du 9 février](#)